



Déclaration FSU 28 CTSD du 5 mars 2020

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Trois mots résument le sentiment de nos collègues quant à l'exercice de leur profession, la « plus belle du monde » disiez-vous au comité technique de février : une politique fondée sur l'autoritarisme et le mépris du travail des enseignants, qui engendre de la souffrance au travail.

Tout en haut, un ministre qui occulte les réalités du terrain, ignore la colère dans les salles des profs, et qui proclame que tout va bien, malgré le déroulement chaotique des E3C (dont toutes ne sont pas terminées), les injonctions d'un calendrier de correction très serré, le « flicage » grâce à l'application Santorin permettant de bombarder de mails la ou le collègue n'ayant pas validé son paquet de copies. Tout ceci relève d'une seule et même réalité : les besoins réels des collègues et de leurs élèves ne sont pas suffisamment pris en compte, ce qui génère de la souffrance et entraîne un puissant sentiment de ne plus être maîtres de leur métier. La non prise en compte des revendications des personnels revient, de la part de l'administration, à de la maltraitance.

Dans ce contexte, la suppression des compétences du CTSD sur les mesures de carte pour la rentrée 2021 serait une étape supplémentaire de franchit vers plus de maltraitance et moins de démocratie.

Au niveau départemental, vous avez reçu des collègues de plusieurs établissements. Vous avez constaté les besoins dans les établissements, qui passent d'abord par le choix des collègues de diminuer les effectifs par classe, par la création de divisions, ce qui montre que leur dotation, bien que calculée selon des critères nouveaux que vous dites incontestables, reste insuffisante car en décalage avec les besoins réels. Nous qui sommes sur le terrain, nous qui sommes élus majoritaires du personnel et donc représentatifs de toute la profession, nous portons la voix de tous nos collègues.

En créant davantage de divisions, les personnels des établissements utilisent la marge d'autonomie, à laquelle vous renvoyez à tout propos comme étant la solution à tous les problèmes. Le résultat est que les besoins augmentent, ce qui se traduit par le recours massif aux HSA et aux compléments de service : + 19 CSD, soit presque 700 h de travail, soit quasiment 40 ETP ! Parmi ces CS, combien sont vraiment justifiés ? En ne créant pas suffisamment de postes (26 suppres-



sions, soit 9 de plus qu'à la précédente rentrée), le ministère répond : chargez-vous davantage, et vous augmenterez d'ailleurs votre salaire ! D'où le sentiment de souffrance déjà évoqué : pour pouvoir conserver des effectifs corrects par classe, l'institution demande aux collègues toujours plus d'efforts, en contradiction avec les statuts qui fixent à 18 h ou à 15 h le service dans le 2d degré.

Nous souhaitons que vous preniez en compte cet effort fait par les collègues, au service de leurs élèves. Il ne suffit pas de créer des « spécialistes » de relations humaines de proximité, encore faut-il leur donner outils et moyens pour résoudre les situations douloureuses, faute de quoi cela risque de passer pour de l'hypocrisie ou pour un cautère sur une jambe de bois. Les enseignants du département doivent avoir le sentiment d'être soutenus par leur administration, et c'est votre rôle d'y répondre, en débloquant les moyens nécessaires, c'est-à-dire en créant 17 postes et en revenant sur les 9 suppressions prévues, ce qui permet du même coup de réduire le nombre de CS. Que dit-on aux collègues qui vont devoir aller compléter dans un, voire plusieurs autres établissements, alors que le nombre d'heures à prendre dans leur établissement est suffisant ? Nous vous demandons notamment d'empêcher les situations de service sur trois établissements, au moins.

Enfin, nous sommes toujours dans le refus du projet de loi de retraites par points, héritage social piétiné par nos dirigeants à coups de 49.3, et qui doivent se méfier de la désespérance sociale, qui pourrait bien, dans deux ans, amener l'extrême droite au pouvoir. Aux gouvernants d'écouter et de respecter celles et ceux qu'ils doivent représenter ! C'est cela la démocratie, dans l'Education nationale comme ailleurs ! L'intersyndicale appelle le 31 mars à une nouvelle mobilisation nationale, pour nos droits, pour nos métiers, et pour une société plus égalitaire !

Il est urgent de satisfaire toutes nos revendications !